POSTE MAIL
Envois de publication canadienne
Contrat de vente no 0535680

CITÉ ÉDUCATIVE

VOL. 15 NO 1 SEPTEMBRE 1999

LA REVUE DE L'AGEEFEP

Enfin la lumière dans la nuit de l'U. de M.?

8e congrès biennal de l'AGEEFEP : le décompte commence

Un nouveau souffle dans la reconnaissance des acquis expérientiels?

Rendez-v
Un centre au ca

8e CONGRÈS BIENNAL DE L'AGEEFEP

LES 20 ET 21 NOVEMBRE

Entre la mi-septembre et la fin d'octobre, un délégué-e de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP) se présentera dans votre classe pour vous inviter à participer au 8e congrès biennal de l'Association. Pour des raisons de logistique et conformément aux Règlements généraux, les participant-e-s doivent s'inscrire 17 jours francs avant la tenue du congrès. Ils pourront donc le faire au moment de la tournée des classes ou encore en communiquant avec l'Association dans le délai prescrit.

Ce congrès, qui est en réalité une assemblée générale, aura lieu les 20 et 21 novembre 1999 au pavillon Jean-Brillant sous le thème **Rendez-vous services... Un centre au carrefour de notre histoire**. Les participant-e-s au congrès sont éligibles à tous les postes électifs de l'Association.

Assister au congrès, c'est participer à la vie démocratique de son association étudiante et c'est défendre le droit des adultes à l'éducation permanente!

LE CONGRÈS EST SOUVERAIN!

Pourquoi vous faut-il être présent au congrès? Parce que c'est l'instance souveraine de l'Association. Entre autres responsabilités, le congrès :

- Définit les orientations, priorités et politiques de l'Association pour les deux années subséquentes.
- Approuve le budget et la cotisation des membres.
- Élit les dirigeant-e-s de l'Association.

Note : Le congrès se tient pendant deux jours, dans la fin de semaine du 20 et du 21 novembre 1999. Les repas du midi sont payés par l'Association ainsi qu'un goûter le samedi soir. Les frais de garde peuvent être remboursés selon les règles prévues dans le réglement de l'Association.

Information : 842-3678, poste 24

1. COMITÉ DE SYNTHÈSE DES

Le comité de synthèse des propositions reçoit et rédige les propositions qui seront soumises au congrès. Le comité est formé par le Conseil de direction de l'AGEEFEP 30 jours avant la tenue du congrès. Tout membre de l'Association, c'est-à-dire tout étudiant-e inscrit à la Faculté de l'éducation permanente, peut

2. COMITÉ D'AMENDEMENTS

Le comité d'amendements aux statuts prépare les propositions d'amendements aux statuts de l'AGEEFEP qui seront soumises au congrès. Le comité est formé par le Conseil de direction 30 jours avant la tenue du congrès. Tout membre de l'Association peut soumettre des propositions d'amendements

3. COMITÉ DES MISES EN CA

Le comité des mises en candidature est formé par le Conseil de direction 30 jours avant le congrès. Le comité reçoit les candidatures aux cinq postes du comité exécutif :

- Président-e
- Secrétaire général-e
- Vice-président-e aux affaires académiques
- Vice-président-e à l'organisation et à la vie associative
- Vice-président-e aux services aux étudiants

Le comité s'assure que les candidat-e-s sont disposés à accepter le poste et il communique au congrès les noms de tous les candidat-e-s. Le président-e du

---

Pendant les deux jours du congrès, le comité reçoit les candidatures aux dix

vous services...
rrefour de notre histoire

Participez au congrès

PROPOSITIONS

soumettre des propositions 17 jours francs avant le congrès. Les propositions doivent être envoyées à l'adresse suivante :

AGEEFEP
Secrétariat général
Pavillon Mont-Royal
Comité de synthèse des propositions
C.P. 6128, succ. centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

AUX STATUTS

ou d'ajouts aux statuts 17 jours francs avant le congrès. Les propositions doivent être envoyées à l'adresse suivante :

AGEEFEP
Pavillon Mont-Royal
Comité d'amendements aux statuts
C.P. 6128, succ. centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

NDIDATURE

comité des candidatures est nommé par le conseil de direction.
Tout membre désirant occuper un poste au comité exécutif doit soumettre sa candidature par écrit en précisant le poste qu'il convoite 17 jours francs avant la tenue du congrès (la date limite est le 23 octobre 1997). Toute mise en candidature doit porter le nom, le code permanent et la signature de cinq membres (proposeurs) de l'Association. Le tout doit être posté à l'adresse suivante :

AGEEFEP
Secrétariat général
Pavillon Mont-Royal
Comité des mises en candidature
C.P. 6128, succ. centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

---

postes de directeurs et de directrices du Conseil de direction de l'Association.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Le samedi 20 novembre

- **Inscription**
- **Ouverture**
- **Adoption des règles de procédure**
- **Rapport du comité des mises en candidature**
- **Amendements aux Règlements généraux**
- **Services de l'AGEEFEP**
  1. L'Association se met à l'heure du Web
  2. Un centre de services de la formation continue
- **Affaires politiques**
  1. Politique de la formation continue et Politique des universités
  2. Évolution de la formation continue à l'Université de Montréal et à la Faculté de l'éducation permanente.
- **Affaires académiques**
  1. Rapport du Service des plaintes et de l'information

Le dimanche 21 novembre

- **Organisation et vie associative**
  1. La politique interculturelle de l'Université de Montréal
  2. État de la représentativité de l'AGEEFEP à la FEP et à l'Université
  3. Nos affiliations nationales : FAEUQEP, ICEA, ACDEAULF, CASUM
- **Services aux étudiants : le début d'une profonde réforme**
- **Rapport des vérificateurs comptables pour les années 1997-1998 et 1998-1999**
- **Prévisions budgétaires pour 1999-2000 et 2000-2001**
- **Élection des membres du comité exécutif et du conseil de direction**
- **Clôture.**

On s'appelle et on Brunante !
Bière
2 75$
LA BRUNANTE
Resto Bar
3200, rue Jean-Brillant, local 2326

La Brunante, le café-bar par excellence pour la communauté universitaire

Nouveau

La Brunante vous accueille :
La semaine, dès 10 h
Les fins de semaine de cours, dès 8 h 30

REPAS COMPLET À PARTIR DE 5,75 $

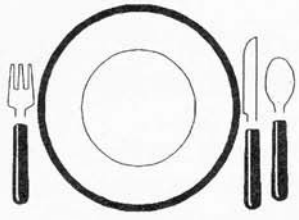

Venez vous faire plaisir et
offrez-vous un succulent gueuleton!

Pour se la couler douce...

Nouveauté : la Griffon rousse de Mcauslan

Vous désirez organiser une activité étudiante un samedi ou un dimanche soir?

Que ce soit pour un vernissage, un lancement, une réunion, une soirée de fin de session... il n'y a aucuns frais de location pour les étudiants de la FEP.

Café-bar La Brunante **1 $**

Pavillon
3200 Jean-Brillant
Local 2326

agecfep
une alliée

Remboursable en marchandise (nourriture ou breuvage) uniquement

Un seul coupon par transaction

1 $ **Un dollar de rabais**

Expire le 23 décembre 1999

CAFÉ - BAR
La Brunante

Pavillon 3200 Jean-Brillant
local 2326
Téléphone : (514) 343-6111 poste 1232

CITÉ ÉDUCATIVE
LA REVUE DE L'AGEEFEP

«La cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.»
Edgar Faure, *Apprendre à être*

Cité éducative est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal (AGEEFEP).

Directeur
Robert Martin

Rédacteur en chef
Claude Garon

Direction artistique, graphisme et mise en pages
Signal création publicitaire

Administrateur
Denis Sylvain

Impression
Imprimerie Transcontinental

Publicité
AGEEFEP

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0833-904X
Port payé à Montréal
Envois de publication canadienne — contrat de vente no 0535680

Les auteur-e-s des articles publiés dans *Cité éducative* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. L'édition générale, les titres et les sous-titres, les bas de vignettes et le choix des illustrations sont de la rédaction. Les textes et illustrations publiés dans *Cité éducative* peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

Comité de direction
Robert Martin, président
Denis Sylvain, secrétaire général
Normand Bélisle, vice-président aux affaires académiques
Nathalie Durand, vice-présidente aux Services aux étudiants
Ange Langlois, vice-président à l'organisation et à la vie associative

Secrétariat
Louise Daigneault

Adresse postale :
C.P. 6128,
Succ. Centre-ville
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél. : (514) 842-3678
1-800-563-3678
Télécopieur :
(514) 842-5896

Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal
ageefep
une alliée fidèle

Sommaire

Éditorial : Rendez-vous services... Un centre au carrefour de notre histoire 7

Fin des compressions budgétaires : Lumière dans la nuit de l'U. de M.? 8

Après une décennie de recul, un nouveau souffle pour la reconnaissance des acquis? 10

8e congrès biennal de l'AGEEFEP : le décompte commence 11

Projet de politique interculturelle à l'U. de M. : des principes simples mais des modalités complexes 12

Des frais à la hausse; il en coûte un peu plus cher pour étudier à l'U. de M. 14

Les universités indonésiennes renouent avec la liberté académique 16

Colloque Lizette-Gervais : Informer et divertir, même combat? 19

Dominique Bélanger, bachelière : «Jamais je n'ai regretté d'avoir entrepris des études à la FEP.» 20

L'AGEEFEP en bref 22

En page couverture
Photographie : Marcel Felteau

Éditorial

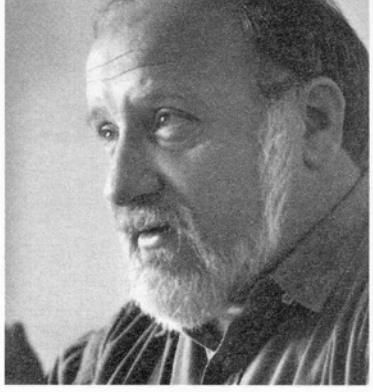

Rendez-vous services... Un centre au carrefour de notre histoire

Le 8e congrès biennal de l'AGEEFEP, qui se tiendra les 20 et 21 novembre, aura pour thème "Rendez-vous services...un centre au carrefour de notre histoire". Le choix de ce thème n'est pas fortuit. Depuis de nombreuses années, depuis sa fondation pour ainsi dire, l'Association a dû consacrer l'essentiel de son action à des enjeux politiques. L'évolution relativement positive du système universitaire de formation continue, d'éducation permanente et d'éducation des adultes, en particulier à l'Université de Montréal, laisse espérer un certain répit de ce côté. L'AGEEFEP n'entendant pas s'asseoir sur ses lauriers, la définition de nouveaux défis s'imposait. Un consensus s'est vite dégagé : à ce stade-ci de son histoire, c'est dans l'amélioration des services à ses membres que l'Association peut jouer le rôle le plus utile.

Dans la philosophie de l'AGEEFEP, qui s'est principalement constituée au fil des congrès, une association étudiante, c'est avant tout un organisme politique. Cela coule d'évidence : forte d'environ 50 000 personnes, la communauté universitaire de l'U. de M. est constituée de divers groupes d'intérêt fortement structurés. On pense bien sûr aux syndicats des professeur-e-s, des chargé-e-s de cours, des employé-e-s de soutien et d'entretien, à la Fédération des associations étudiantes du campus de l'U. de M. (FAECUM), à l'Association des cadres et professionnels ainsi qu'à la direction de l'Université. C'est de l'interaction complexe entre ces groupes que naissent les politiques de notre établissement, que s'établissent les priorités. Pour influer sur le cours des choses, il faut d'abord être de ce partenariat.

Ce qui est vrai dans notre établissement l'est aussi à l'échelle du Québec. Le ministère de l'Éducation est certes le principal responsable de la conception et de la mise en œuvre des politiques en éducation, mais cette responsabilité s'accompagne de mécanismes sophistiqués de consultation. La tenue des États généraux sur l'éducation en est l'illustration la plus évidente. Encore là, il fallait avoir voix au chapitre pour faire valoir les besoins des adultes dans le système universitaire. C'est dans cet esprit que l'AGEEFEP a participé très étroitement, au début des années 90, à la création de la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP), qui a été invitée ces dernières années à toutes les tables nationales où l'on discute d'éducation des adultes, d'éducation permanente et de formation continue.

Cela ne s'est cependant pas accompli sans heurts et sans efforts. Avant 1985, il n'existait aucune association étudiante d'adultes dans les universités. Dans le monde universitaire, fortement structuré et conservateur, l'introduction d'un nouveau joueur a été accueillie avec scepticisme, c'est le moins que l'on puisse dire. L'espace manque ici pour relater les très nombreuses péripéties qui ont marqué l'histoire de l'AGEEFEP et sa volonté d'être officiellement reconnue comme porte-parole des étudiant-e-s de l'éducation permanente. À titre d'exemple, rappelons qu'il a fallu environ quatre ans avant que l'Association obtienne un droit aussi évident que celui d'être représentée dans les instances des Services aux étudiants. La reconnaissance de la validité des programmes de certificat comme outil de formation des adultes, le maintien du financement public de ces mêmes programmes, la question des équivalences de cours et de la reconnaissance des acquis expérientiels, l'aide financière aux étudiant-e-s à temps partiel, les services d'accueil et d'encadrement ainsi que la promotion des méthodes pédagogiques adaptées aux adultes ont été et demeurent les priorités qui constituent, la raison d'être de l'AGEEFEP.

Mobilisée par son action politique, l'AGEEFEP n'a cependant pas laissé en friche le champ des services. Dès sa fondation, l'Association s'est dotée d'un Services des plaintes et de l'information; à la même époque, elle a créé la revue *Cité éducative* et l'agenda *L'indispensable*. Depuis le début des années 90, elle dispose du café bar La Brunante comme lieu privilégié de rencontre des étudiant-e-s de la FEP. Elle participe également chaque année à l'organisation de la collation des grades et elle tient des stands d'accueil au début de chaque trimestre.

La concentration des cours de la FEP au pavillon Jean-Brillant ainsi que la volonté de l'U. de M. et de la FEP de développer la formation continue offrent une occasion unique d'entreprendre une nouvelle phase de développement des services avec la création d'un Centre de services de la formation continue. Ce sera le cœur de notre prochain congrès auquel, espérons-nous, vous assisterez en grand nombre.

Le président,

Robert Martin

Robert Martin

FIN DES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

Lumière dans la nuit de l'U. de M.?

Claude Garon

La lumière finira-t-elle par pointer dans la nuit qui enveloppe l'Université de Montréal et tout le système universitaire depuis quelques années? Il serait imprudent de répondre catégoriquement dans l'affirmative. N'empêche, quelques facteurs semblent justifier un optimisme prudent : l'étau des subventions gouvernementales qui se desserre, la mise sur les rails d'une technopole en collaboration avec l'École polytechnique et le début prochain d'une ambitieuse campagne de financement qui comportera un rajeunissement de l'image de l'établissement. Du côté académique, on note aussi du mouvement, notamment un projet de réforme substantielle des études de 1er cycle. Qu'en est-il de la Faculté de l'éducation permanente, de la formation continue et de l'éducation des adultes? Ce qu'on tient pour certain, c'est que la FEP s'est lancée dans une opération de développement de ses activités hors campus et qu'elle a intensifié sa stratégie publicitaire dans l'espoir de freiner l'hémorragie de clientèle. Pour ce qui est des plans à moyen et à long terme, c'est difficile à dire, car les cogitations des "sages" sur cette question ne sont pas encore entrées dans la sphère publique.

La fin de la douloureuse période de réduction des subventions gouvernementale est en soi une bonne nouvelle. Même que le ministre de l'Éducation, M. François Legault, a annoncé l'injection de près de 650 millions dans le budget des universités. Une partie importante de cette somme sera consacrée à la réduction du budget des universités et elle est versée pour compenser les importantes primes de départ que toutes les universités ont dû consentir à leurs employé-e-s mis prématurément à la retraite. De tous les ordres d'enseignement, l'université était le seul qui n'avait pas bénéficié de cette mesure. Celle-ci comporte cependant une contrainte : les établissements universitaires n'ont touché initialement que 75 % de la subvention qu'on leur octroie; pour obtenir l'autre tranche de 25 %, ils devront présenter un budget équilibré dans un délai maximum de 4 ans. L'objectif ne sera pas aisé à atteindre. Ainsi, dans les paramètres actuels, le déficit budgétaire structurel de l'U. de M. est estimé à environ 15 millions de dollars. Cela explique sans doute la fermeté dont a fait preuve la direction de l'Université dans les tractations entourant l'imposition de nouveaux frais aux étudiants (voir texte en page 14).

Dans une rencontre informelle au début de l'été, le recteur, M. Robert Lacroix, faisait preuve d'un certain optimisme à la suite d'une rencontre qu'il a eue avec le ministre Legault au cours de laquelle il a bien sûr été question du financement des universités. Au cours de l'automne, celles-ci seraient d'ailleurs invitées à présenter au ministre un plan détaillé de leurs activités et de leurs besoins.

UNE AMBITIEUSE CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Chacun est cependant conscient que les universités ne pourront plus compter sur le seul financement gouvernemental pour maintenir et développer leurs activités. C'est pourquoi l'U. de M. mise beaucoup sur la campagne de financement qui se mettra en branle cet automne. L'objectif est ambitieux : 125 millions au cours des cinq prochaines années et 10 millions pour chacune des cinq années suivantes. Comme le fait observer M. Patrick Robert, vice-recteur aux relations publiques, la tâche est d'autant plus ardue que le terrain de la levée publique de fonds est très achalandé : au Québec, 1 700 institutions et organismes de toutes sortes font campagne annuellement pour se financer. M. Robert, entre autres conséquences, retient celle-ci : pour l'avenir, l'Université devra mener une campagne permanente de levée de fonds plutôt que d'organiser des opérations ponctuelles.

On sait aussi que les donateurs préfèrent de loin financer un projet précis que de verser leurs contributions dans un fonds général. Ils disposeront d'un large éventail de choix : l'Université a dans ses cartons 50 projets de chaires d'études, dont 28 dans la technopole, auxquels seront consacrés 40 millions. La création d'un Fonds de bourses pour les études supérieures de 8 millions et d'un Fonds de bourses de mobilité de 5 à 8 millions, destiné à favoriser les études à l'étranger, font également partie des priorités de l'U. de M.

Pour que ces projets se réalisent, il faut évidemment que la campagne

de financement atteigne son objectif. La quarantaine de personnes qui y seront directement affectées joueront à cet égard un rôle clé. Les facultés et les personnels de l'Université seront également mis à contribution. M. Robert insiste par ailleurs sur un point : la nécessité que les étudiants s'impliquent dans la campagne de financement, ce qui a été peu le cas dans le passé. À cet égard, il faudra voir si les rumeurs qui circulaient cet été se concrétiseront voulant que les étudiant-e-s des études supérieures se mettent en grève cet automne pour protester contre l'augmentation de divers frais d'étude, une augmentation particulièrement importante dans leur cas.

La tenue de la campagne de financement est par ailleurs l'occasion de revoir la "valeur de la marque U. de M." dans la société montréalaise et québécoise, pour reprendre les mots de M. Robert. Dans l'irrésistible glissement de l'université vers le monde du marché, le succès tient autant à l'image qu'à la qualité du produit, et ce succès se mesure au nombre d'étudiant-e-s, la base du financement gouvernemental. Du point de vue de sa "part de marché", l'U. de M. aurait acculé un net recul dans les études de premier cycle au cours des dernières années, notamment au profit de l'Université du Québec à Montréal. Entre autres, cela tiendrait à la faiblesse de son "axe de positionnement" auprès des jeunes. Ces problèmes étant affaires des spécialistes de la publicité, du marketing et autres techniques de communication de masse, l'Université a retenu les services de la firme Cossette, la plus importante et la plus connue des entreprises québécoises en la matière. Une fois analysés les propos des nombreux groupes et personnes que Cossette a sondés, l'Université devrait en savoir un peu plus sur les causes de son déficit d'attrait et les moyens d'y remédier. L'une des mesures retenues consistera certainement en une campagne massive de publicité.

RÉFORME DE LA FORMATION AU 1ER CYCLE

En s'inspirant visiblement des tendances observées aux Etats-Unis, l'U. de M. a également entrepris de réorienter ses programmes de 1er cycle afin de s'assurer que ses diplômé-e-s "puissent réussir leur insertion sociale, leur insertion sur le marché du travail ou aux études supérieures, qu'ils deviennent des citoyens responsables, conscients des problématiques sociétales actuelles et de leurs enjeux, et qu'il soient capables d'y participer dans la société avec une vision critique", lit-on dans un document récent du vice-rectorat au 1er cycle et à la formation continue.

Ouverts sur le monde et multidisciplinaires, les programmes de 1er cycle doivent en outre offrir aux étudiant-e-s des expériences pratiques en prise avec leurs études et développer les habiletés dites transférables que sont la capacité d'analyse et de synthèse, l'efficacité de la communication écrite et orale en anglais et en français, la maîtrise de plusieurs langues étrangères et du langage informatique, ainsi que l'aptitude au travail en équipe. Les programmes et l'approche pédagogique seront par ailleurs conçus pour favoriser l'"apprentissage actif et autonome" de l'étudiant-e, une dimension qui fait évidemment appel aux technologies de l'information.

ET LA FEP ALORS?

À la Faculté de l'éducation permanente, l'événement majeur de l'automne tient dans une offensive pour développer les activités hors campus. C'est particulièrement le cas à Longueuil, où sont offerts les programmes de créativité, droit, intervention auprès des jeunes, maintien à domicile, petite enfance et famille, publicité, rédaction, relations industrielles, relations publiques, santé communautaire et santé mentale. La logique du développement des hors campus, qui comptent pour environ 15 % de l'effectif de la FEP, est bien connue : les étudiant-e-s de la formation continue ont des comportements de consommateurs et, entre autres choses, ils préfèrent étudier le plus près possible de leur domicile. La Faculté, elle, cherche à mettre un terme à l'hémorragie de la clientèle, qui lui a fait perdre environ le quart de son effectif étudiant au cours des dernières années.

À Longueuil, l'Université de Montréal œuvre par ailleurs en partenariat avec l'Université de Sherbrooke et l'UQAM, qui y sont solidement implantées. Cette collaboration est possible du fait que chacun des établissements se concentre dans des programmes que n'offrent pas les deux autres établissements.

En plus de Longueuil, on sait que la FEP offre des activités hors campus dans deux pôles importants, soit le collège Montmorency à Laval et le collège Saint-Charles- Garnier à Québec. Quelques programmes sont aussi donnés dans une dizaine d'autres villes.

À moins d'imprévu, il semble par ailleurs que la FEP offrira, à compter de janvier prochain, un programme novateur connu sous le nom de Certificat cadre en développement des habiletés transférables. Ce programme a été conçu en étroite collaboration avec trois grandes entreprises et, dans la phase d'implantation, seuls les employé-e-s de ces dernières y auront accès. L'originalité du programme, dont nous parlerons plus en détail dans le numéro de janvier, tient dans le fait qu'il vise quatre groupes de compétences — Innovation et changement, Gestion des personnes et des tâches, Communication et Gestion de soi — et qu'il ouvre largement la porte à la reconnaissance des acquis expérientiels.

Enfin, sur un tout autre plan, une réflexion en profondeur est en cours à la FEP et à l'Université sur les meilleurs moyens de réaliser la mission de l'U. de M. en formation continue. Cette réflexion découle de la constatation que la FEP, tout en offrant des programmes très pertinents, est relativement limitée dans son offre de formation et qu'il faudrait donc mettre à contribution les autres facultés de l'Université. Les moyens d'y arriver sont plus complexes qu'on pourrait le croire. Au moment d'aller sous presse, à la fin de juillet, rien n'avait filtré de ces cogitations qui pourraient entraîner des changements organisationnels importants.

RECONNAISSANCE DES ACQUIS SCOLAIRES ET EXPÉRIENTIELS

Après une décennie de recul, un nouveau souffle?

Claude Garon

Après une période intense de développement dans les années 80, la reconnaissance des acquis scolaires et expérientiels a marqué un net recul au cours de la dernière décennie. Pourtant, tant le monde de l'éducation que celui du travail l'admettent volontiers : la reconnaissance des acquis devrait constituer un élément clé de la politique de la formation continue dont le Québec se dotera probablement dans la prochaine année. Qui doit en bénéficier? À qui doit-on confier la responsabilité d'évaluer et de reconnaître les acquis? Comment le faire de façon crédible? Qui en assumera le coût? La nature même de ces questions indique la complexité du problème. En dépit de ces difficultés et du recul de la dernière décennie, l'urgence d'agir pourrait bien donner un nouveau souffle à ce dossier.

Dans un document publié en avril dernier par la Centrale de l'enseignement du Québec, intitulé *La reconnaissance des acquis et des compétences au Québec : un choix stratégique dans une société en changement*, le sociologue Jacques Tondreau se livre à une synthèse éclairante des principaux écrits en la matière.

Le principe de la reconnaissance des acquis est simple, comme le rappelle M. Tondreau : il s'agit d'accorder "à une personne une reconnaissance officielle (un diplôme, une certification de compétences ou autres) pour des apprentissages scolaires ou extrascolaires". Pourquoi accorder une telle reconnaissance? Parce que les lieux et les occasions d'apprentissage dans le monde moderne sont multiples et que la formation continue, ne serait-ce que pour maintenir la compétence en emploi, est devenue un impératif. Or, sans reconnaissance des acquis, le risque est grand qu'une personne s'engage dans une formation dont elle connaît déjà le contenu, ce qui constitue évidemment une perte de temps et d'argent pour la personne elle-même, mais aussi pour la société. Il y a là également une question d'équité sociale, car le diplôme et la reconnaissance des compétences sont fondamentaux dans l'accès à des emplois de bonne qualité.

CE QUI SE FAIT

Cela dit, il s'en fait de la reconnaissance des acquis au Québec, comme le prévoit d'ailleurs l'article 250 de la *Loi de l'instruction publique*. Le document de la CEQ dresse le bilan suivant : "En formation générale, pour 1996-1997, 11 200 adultes ont eu recours à des services de reconnaissance des acquis extrascolaires. En formation professionnelle, depuis 1994, 2 000 adultes se sont vus reconnaître des acquis extrascolaires et plus de 4 000 ont pu être admis en formation professionnelle après avoir passé le Test de développement général (TDG). À l'enseignement collégial, depuis 1995, ce sont 1 500 étudiants et étudiantes qui ont bénéficié de la reconnaissance des acquis. Aucune donnée n'est fournie pour l'ordre universitaire".

Ces quelques statistiques illustrent éloquemment que, hormis dans la formation générale au secondaire, on ne pratique toujours la reconnaissance des acquis qu'avec parcimonie. Plusieurs raisons font qu'il en est ainsi : la faible connaissance qu'ont les adultes de la possibilité de se faire reconnaître des acquis; la disponibilité très variable d'un tel service selon les régions, les établissements et les ordres d'enseignement; l'absence de ressources financières, donc l'insuffisance de personnel pour accueillir et encadrer les demandeurs de reconnaissance d'acquis; la lourdeur technocratique et la complexité du processus; la préséance de la perspective de filtrage de la clientèle sur celle d'aide à l'étudiant dans sa démarche de formation; ainsi que la faible disponibilité pour la formation manquante afin de combler la distance entre ce que la personne sait et ce qu'elle doit savoir pour obtenir la certification désirée.

DEUX LOGIQUES, AUCUNE COHÉSION

Ce qui n'est pas pour simplifier les choses, la reconnaissance des acquis porte sur des objets différents et s'effectue selon des méthodes distinctes selon qu'on se trouve dans le réseau de l'éducation ou dans le monde du travail. Malgré le vœu de la plupart des intervenants d'harmoniser les deux logiques, il n'existe toujours aucun cadre général pour baliser la reconnaissance des acquis, pas plus d'ailleurs qu'il n'y a de leader clairement identifié. Tout comme pour la future politique de la formation continue, certains estiment que le ministère de l'Éducation devrait assumer ce leadership; d'autres croient plutôt que cette responsabilité devrait incomber au ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Il s'en trouve un certain nombre pour suggérer qu'on crée une instance supra ministérielle ou un organisme indépendant. Peu importe la structure, la coopération devra être au rendez-vous pour aboutir quelque part.

Aurait-on solutionné ce problème qu'il en resterait bien d'autres, notamment ce que le document de la CEQ

appelle la "validité d'un système de reconnaissance des acquis". Reconnaître des acquis serait inutile si le processus n'avait aucune crédibilité. Celle-ci suppose donc des instruments adéquats de mesure et d'évaluation utilisés par des personnes compétentes, ce qui n'est pas une mince tâche quand on souhaite également un mécanisme le plus simple possible.

À L'UNIVERSITÉ

Comme nous l'avons mentionné précédemment, il n'existe pas de données sur la reconnaissance des acquis à l'université. Cela n'étonne guère, car, hormis aux fins d'admission à un programme, les établissements universitaires ne pratiquent la reconnaissance des acquis qu'au compte-gouttes et, quand cela se fait, c'est au cas par cas et sans cadre général de références. Une telle réserve ne devrait étonner personne quand on sait que les universités ne reconnaissent pas des cours universitaires réussis dans d'autres établissements. C'est d'ailleurs sur ce dernier aspect que l'AGEEFEP et la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEU-QEP) ont fait porter leurs efforts depuis les États généraux sur l'éducation. Le projet pilote de reconnaissance des acquis expérientiels mené pendant quelques années à la Faculté de l'éducation permanente était par ailleurs trop timide pour être concluant. Le vrai déblocage, s'il se produit un jour, ne pourra vraisemblablement venir que de l'adoption d'un plan d'action national en reconnaissance des acquis.

L'AGEEFEP BIENTÔT SUR LE WEB

Les services au cœur du 8e congrès biennal

Avec la rentrée s'amorce le décompte qui mènera au 8e congrès biennal de l'AGEEFEP, les 20 et 21 novembre prochains. Il aura pour thème "Rendez-vous services... Un centre au carrefour de notre histoire".

Le contexte et les raisons qui ont mené au choix de ce thème étant expliqués en détail dans l'éditorial (voir p. 7), notons simplement ici que les congressistes seront saisis d'une proposition selon laquelle l'Association ferait porter ses efforts des deux prochaines années sur le développement des services. Un sondage réalisé le printemps dernier auprès de quelques centaines d'étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente a confirmé un fort intérêt pour les services suivants : un centre informatique multimédia avec accès au réseau Internet, une banque d'examens, l'achat et la vente de livres usagés et une banque d'emplois, pour nommer les principaux.

Le projet auquel l'AGEEFEP travaille depuis quelques mois, en collaboration avec la direction de l'Université et de la Faculté de l'éducation permanente, consisterait donc à créer un Centre de services au pavillon Jean-Brillant, où est déjà situé le café bar La Brunante et où seront concentrés les cours de la FEP à compter de cet automne. L'échéancier de développement de ce centre de services dépendra à la fois des ressources financières de l'Association et de l'espace que lui allouera l'Université. Quoi qu'il en soit, l'AGEEFEP a bien l'intention de l'ouvrir au cours de l'automne, fût-ce de façon embryonnaire. Entre autres, dans la première phase, le centre abritera le service des plaintes et de l'information de l'Association, qui deviendra ainsi plus accessible.

C'est dans le même esprit de mieux servir les membres et de favoriser la rétroaction que l'Association travaillait cet été à la construction d'un site web qui sera mis en ligne sous peu. Ce projet est devenu quasi indispensable en raison de la dispersion des membres de l'Association dans une quinzaine de villes.

En prévision du congrès et selon une tradition aussi ancienne que l'Association elle-même, des représentant-e-s de l'AGEEFEP se rendront dans chacune des classes dans la période du 15 septembre au 15 octobre afin d'expliquer les enjeux du prochain congrès et inviter les étudiant-e-s à y participer en grand nombre. Le congrès constitue évidemment un temps fort dans la vie de l'Association, car c'est là qu'on discute des orientations et des priorités, qu'on adopte les états financiers des deux dernières années, qu'on vote les budgets des deux prochaines et qu'on élit les membres du comité exécutif et du conseil de direction. À propos des élections, nous vous invitons à lire attentivement la publicité en pages 2 et 3 du présent numéro où l'on précise les modalités et les dates d'échéance pour les mises en candidature.

Rappelons enfin que le congrès s'échelonne sur deux jours, que le repas du midi est fourni et qu'on offre l'hébergement aux gens de l'extérieur de la région de Montréal. L'Association a aussi une politique de remboursement de frais de garde.

PROJET DE POLITIQUE INTERCULTURELLE À L'U. DE M.

Des principes simples mais des modalités complexes

C'est vraisemblablement au cours de la prochaine année que l'Université de Montréal se dotera d'une politique interculturelle. Si les principes de cette politique font d'ores et déjà consensus, il pourrait en aller différemment des modalités et, surtout, des moyens qui seront mis en œuvre pour qu'elle ait une portée réelle. L'expérience passée a démontré qu'il y a loin de la conscience d'un problème à la volonté d'y trouver une solution.

Le problème — qu'on pourrait sommairement définir comme la nécessité pour tous de s'adapter à l'évolution multiethnique de la société québécoise —, les autorités de l'Université de Montréal en sont conscientes depuis plusieurs années. À preuve, un forum des décideurs s'était réuni sur cette question dès 1991. Quelques années plus tard, la Faculté des sciences de l'éducation avait réalisé une étude sur le même sujet, mais elle était restée confidentielle, notamment en raison de l'importance des changements institutionnels qu'entraîne obligatoirement une politique interculturelle comportant de la substance. On craignait visiblement d'ouvrir une boîte de Pandore. Le défi n'est cependant pas insurmontable puisqu'on dénombre au Canada 22 universités qui se sont dotées d'une telle politique.

L'AGEEFEP a joué un rôle actif dans cette affaire. Le congrès tenu en novembre 1997 a en effet adopté une résolution appelant l'Université à se doter d'une politique interculturelle. C'est également à la demande de l'Association que la question a été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée universitaire, qui a créé un comité ad hoc. Ce dernier a un double mandat : recommander les mesures inhérentes à une politique interculturelle et déterminer les ressources humaines et financières qui y seront consacrées. Les travaux du comité ad hoc sont très avancés, ce qui laisse présager un retour prochain de l'affaire à l'Assemblée universitaire pour adoption.

L'adaptation au pluralisme, la promotion de la langue française, l'égalité des chances et la lutte contre le racisme constituent les quatre axes de réflexion du comité. Chacun d'eux s'accompagne de principes et de mesures concrètes. Au nombre de ces dernières, il y en a qui sont relativement faciles à mettre en œuvre. C'est le cas, par exemple, de la réalisation périodique d'un portrait de la composition ethnique de la communauté universitaire. D'autres sont cependant beaucoup plus délicates, telle l'introduction d'une perspective interculturelle dans les cours et les programmes.

Le nœud de l'affaire consistera toutefois à déterminer qui sera responsable de la politique et quelles ressources humaines et financières y seront consacrées. De cette décision dépendra la portée de la politique : un énoncé de vœux pieux ou un instrument de changement institutionnel.

Profitez du programme des initiatives étudiantes!

ageefep une alliée fidèle

Vous êtes étudiant ou étudiante à la Faculté de l'éducation permanente? Vous avez en tête un projet original, mais il vous manque un coup de pouce matériel et technique pour le réaliser? Votre association étudiante peut vous aider. En vertu d'une entente avec les Services aux étudiants, l'AGEEFEP gère la partie du budget du Programme des initiatives étudiantes qui est destinée aux étudiant-e-s de la FEP. Soumettez votre idée au Comité des initiatives étudiantes de l'AGEEFEP qui en évaluera l'intérêt et la faisabilité, et fixera éventuellement le montant de l'aide qui vous sera accordée.

Téléphone : De Montréal : **(514) 842-3678** • De l'extérieur : **1-800-563-3678**

CULTURECOUNSELINGSANTÉENTRAIDEEMPLOIRESSOURCES

LE

FURETEUR

LA VIE SUR LE CAMPUS • PROGRAMMATION 1999-2000

GRATUIT

2 PAGES COUVERTURE, UN MÊME CONTENU !

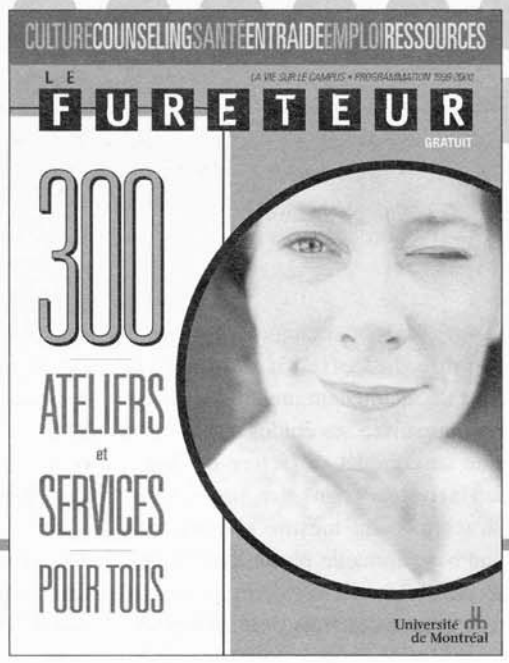

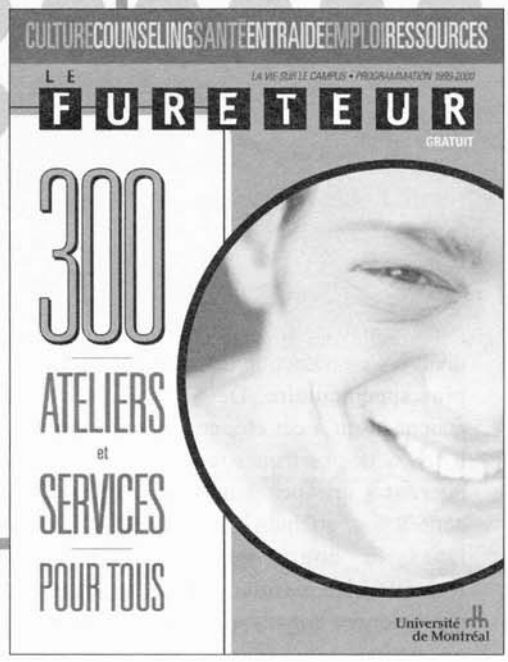

Distribué partout sur le campus
et dans les quartiers environnants de l'Université

HAUSSE DES FRAIS À L'U. DE M.

La pilule est amère, mais elle a passé...

Plus endettés et pauvres que jadis, assure-t-on, les étudiants ne sont jamais plus enclins à monter aux barricades que lorsque pointe à l'horizon une hausse du coût de leurs études. Aux prises avec un déficit structurel annuel de 15 millions qu'elle doit éliminer en quelques années, l'Université de Montréal tenait mordicus à augmenter ses revenus en imposant de nouveaux frais. Tous les éléments semblaient donc en place pour un affrontement. Il n'a pas eu lieu, ou si peu. L'Université a légèrement dilué son vin et les étudiants ont finalement avalé la pilule : elle avait un arrière-goût d'amertume.

De toutes les nouvelles mesures, c'est la hausse des frais pour les étudiant-e-s en rédaction de thèse qui est la plus spectaculaire. De 67,50 $ qu'ils étaient jusqu'à cet été, ces frais passent à 189 $ dès ce trimestre-ci et ils continueront à grimper dans les prochaines années pour atteindre 556 $ à l'été 2002. Dans le cours des pourparlers, l'Université a tout au plus accepté d'échelonner la hausse sur une plus longue période.

La deuxième mesure — l'augmentation des frais de gestion — touche tous les étudiant-e-s. Ces frais étaient jusqu'à maintenant de 25 $ pour un étudiant-e régulier inscrit à plus de six crédits et de 10 $ pour celui inscrit à six crédits ou moins. Pour tous, ils seront dorénavant de 5 $ par crédit jusqu'à un plafond de 15 crédits. Ce dernier pourrait être revu à la baisse à la lumière de la politique des autres universités. Comme mesure compensatoire, l'Université a proposé qu'une partie de la hausse soit versée dans un fonds de dépannage qui consentira des prêts d'honneur aux étudiant-e-s dans le besoin ayant épuisé tous les autres recours. Les bénéficiaires de ces prêts devront également avoir terminé une première année d'étude. À la demande de l'AGEEFEP, on évaluera par ailleurs au cours de l'année la possibilité que les étudiant-e-s à temps partiel de la FEP puissent aussi recourir au fonds de dépannage si le ministère de l'Éducation tarde à modifier le régime gouvernemental d'aide financière afin de le rendre admissible aux étudiant-e-s à temps partiel. Il faut rappeler ici que tous les étudiant-e-s de la FEP ne vivent pas dans l'aisance financière. En témoigne le nombre important d'entre eux qui ont fait appel ces dernières années à la campagne annuelle des paniers de Noël tenue sous l'égide du Service d'action humanitaire et communautaire.

Une autre disposition, dite de « créance zéro », s'applique également à l'ensemble de l'effectif étudiant. À compter de maintenant, un étudiant-e ne pourra poursuivre ses études s'il n'a pas acquitté au complet sa facture de droits de scolarité du trimestre précédent. Auparavant, cette mesure s'appliquait sur une base annuelle plutôt que trimestrielle.

Au regard des frais de diplômation au baccalauréat, qui sont de 50 $, l'Université souhaitait ajouter des frais de diplômation de 25 $ par certificat si bien qu'il en aurait coûté 25 $ de plus pour trois certificats que pour un baccalauréat régulier. L'AGEEFEP a heureusement obtenu l'annulation de cette mesure. Par contre, des frais d'admission de 10 $ seront dorénavant exigés dans les modules et les microprogrammes, sauf pour les étudiant-e-s déjà inscrits dans un programme. Les frais d'admission dans un programme de certificat demeurent à 30 $.

On relève aussi deux autres éléments, mais d'importance mineure. Ainsi, l'Université distinguera plus précisément dans son règlement les étudiant-e-s libres et les étudiant-e-s auditeurs. Ces derniers ne se soumettant pas aux évaluations, ils ne sont pas financés par le ministère de l'Éducation. Il est également entendu que, dans le mandat actuel du recteur, les étudiant-e-s de l'U. de M. seront exemptés des frais technologiques, une mesure qui existe dans un certain nombre d'universités.

C'est principalement le Comité consultatif sur les hausses de frais de scolarité qui a débattu tous ces points. Sous la présidence de la vice-rectrice au 1er cycle et à la formation continue, Mme Claire McNicoll, le Comité se compose de trois membres du comité du budget de l'Université, de deux étudiant-e-s de la FAECUM et d'un étudiant-e- de l'AGEEFEP. Dans ce dernier cas, il s'agit de M. Normand Bélisle, vice-président aux affaires académiques. À la demande de M. Bélisle, le comité siégera dorénavant sur une base permanente — jusqu'à récemment, il ne le faisait qu'en période de dépôt du budget de l'Université. Cela, croit-on, permettra d'assurer un suivi plus étroit de l'utilisation supplémentaire des fonds qui entrent dans les coffres de l'établissement.

Notons enfin que, tant à l'U. de M. que dans les autres établissements universitaires, la pression à la hausse sur les droits de scolarité et les frais afférents risque de demeurer très importante à moins que le gouvernement n'augmente substantiellement le financement public des universités. Au tout début de l'été, à la suite d'une rencontre avec le ministre François Legault, le recteur, M. Robert Lacroix, semblait à cet égard relativement optimiste.

La beauté d'être en groupe

C'est que *vous* en profitez

Plus fort est le groupe, meilleure est la protection de chaque individu qui en fait partie. C'est de cette idée simple et universelle que La Sécurité, assurances générales s'inspire quotidiennement pour offrir à chaque membre de votre groupe une protection supérieure en matière d'assurance de groupe automobile et habitation.

Parce que nous sommes le chef de file, nous définissons sans cesse l'excellence en assurance de groupe.

La Sécurité, *l'assureur recommandé par*

Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal

ageefep

Vous profitez ainsi de rabais exclusifs, de protections particulières, d'offres spéciales et de nombreux autres avantages.

Voilà la beauté d'être en groupe!

Informez-vous :

Montréal :
(514) 281-8121 ou 1 800 363-6344
Québec :
(418) 835-6806 ou 1 800 463-4806

La Sécurité, assurances générales

PREMIER EN ASSURANCE DE GROUPE

Les étudiants ont joué un rôle clé dans le départ de Suharto

En Indonésie, les universités renouent avec la liberté académique

N.D.L.R. : L'auteur a séjourné en Indonésie de la mi-janvier à la mi-mars 1999. L'information rassemblée ci-dessous provient notamment de la lecture assidue des journaux locaux au cours de cette période, principalement le Jakarta Post, de conversations avec des Indonésiens, notamment des étudiants, qui parlaient volontiers de politique avec les étrangers en ce début de 1999, et d'un rapport sur la question de Human Rights Watch publié en août 1998 et intitulé Academic Freedom in Indonesia, Dismantling Suharto-Era Barriers.

Claude Garon

Depuis la démission forcée du président Suharto, le 21 mai 1998, un vent de démocratisation souffle sur l'Indonésie, le quatrième pays le plus peuplé de la planète — plus de 200 millions d'habitants. Les Indonésiens découvrent ce qu'ils n'avaient pas connu depuis trois décennies : la liberté de pensée et de parole. Ainsi en va-t-il des universités, longtemps bâillonnées par nombre de restrictions, de contrôles et d'interdits. Le débat n'est pas que théorique : de nombreux étudiants et professeurs ont payé de leur vie ou de lourdes peines d'emprisonnement d'avoir dévié de l'orthodoxie politique et académique.

Comparé aux universités québécoises, le monde universitaire indonésien paraît kafkaïen — ou du moins l'était-il jusqu'à récemment — comme en témoignent les faits suivants exposés dans le rapport de Human Rights Watch :

— Dans nombre de cours et de séminaires, il se trouvait un indicateur de la police chargé de dénoncer toute personne — professeur, étudiant ou conférencier —, qui esquisserait l'ombre d'une critique du pouvoir politique, de l'armée ou de l'État. Souvent, ce sont des étudiants qui ont joué ce rôle. Human Rights Watch relate ainsi le cas d'un nouveau diplômé qui avait acquis en très peu de temps le rang de colonel dans l'armée : de son propre aveu, c'était sa récompense pour avoir espionné et dénoncé ses condisciples pendant ses études.

— Tout professeur d'université, à titre de membre de la fonction publique, devait prêter allégeance au Golkar, le mouvement politique qui a maintenu le dictateur Suharto au pouvoir pendant 32 ans. Chaque mois, certains jours prédéterminés, le port de l'uniforme de fonctionnaire était obligatoire.

— Tout étudiant admis dans une université devait, préalablement au début de ses cours réguliers, suivre des sessions de formation connues sous le nom de P4, que Human Rights Watch qualifie de "sessions d'endoctrinement à l'idéologie d'État". Toutes les activités étudiantes sur le campus étaient étroitement encadrées.

— Un chercheur ne pouvait mener aucune enquête sur le terrain sans obtenir au préalable l'autorisation de la police.

— De nombreux sujets tabous ne pouvaient faire l'objet d'aucune recherche ni d'aucun séminaire : les avoirs de Suharto et de sa famille, les rivalités ethniques, les mouvements d'indépendance, le rôle politique de l'armée, le marxisme, la théologie de la libération, les droits des travailleurs et combien d'autres.

Les contraintes de l'université indonésienne étaient évidemment aussi celles de l'Indonésie tout entière, un pays qui a peu connu la démocratie au sens où on l'entend en Occident : après 350 ans de colonisation européenne, principalement hollandaise, les Japonais ont occupé l'archipel pendant la Deuxième Guerre mondiale. Dans les quatre années suivantes, les Indonésiens sont demeurés en guerre, cette fois contre la Hollande, jusqu'à l'obtention de l'indépendance en 1949. Héros de cette dernière guerre, Sukarno a gouverné le pays jusqu'en 1965, moment où il a été renversé dans un coup d'État fomenté par le général Suharto.

LUTTE CONTRE LE COMMUNISME ET ORDRE NOUVEAU

Au nom de la lutte contre le communisme et de la promotion de la croissance économique, érigées en idéologie nationale, le régime Suharto a peu à peu militarisé la société indonésienne et éliminé toute opposition. À elle seule, la chasse aux communistes menée de 1965 à 1967 a fait un minimum de 250 000 morts — certaines sources parlent plutôt de un million de victimes; un autre million de personnes ont aussi été emprisonnées, dont seulement 1 000 ont ultérieurement été traduites devant les tribunaux. Trente ans plus tard, toutes ces personnes associées à la gauche ou présumées telles ne pouvaient occuper aucune fonction publique, demeuraient privées de leur droit de vote et étaient régulièrement l'objet de contrôles poli-

ciers. Soit dit en passant, la police indonésienne est sous le contrôle direct de l'armée, dont les membres exercent des fonctions politiques et administratives à tous les échelons du pays. À titre d'exemple, sur les 500 sièges que compte la Chambre des députés, 38 sont occupés d'office par l'armée; avant les élections du 7 juin dernier, il y en avait 75. C'est l'armée qui nomme les titulaires de ces sièges.

La lutte anticommuniste s'est accompagnée de mécanismes sophistiqués de censure touchant tout aussi bien les livres que les journaux et périodiques. C'est au nom de cette même lutte que l'enseignement en chinois a été complètement interdit, les Chinois étant perçus comme une cinquième colonne de la Chine maoïste. Dans l'histoire indonésienne, sous toutes sortes de prétextes, on ne compte d'ailleurs plus les pogroms contre la communauté chinoise et le phénomène a atteint son paroxysme au cours des émeutes de mai 1998.

DE PRO-SUHARTO À ANTI-SUHARTO

Il est connu que la communauté universitaire a joué un rôle actif dans la purge de 1965-1967 — les collègues universitaires qui en ont été victimes se sont comptés par milliers — et qu'elle a appuyé Suharto dans les premières années de son régime dit de «l'ordre nouveau». En 1973, des voix se sont cependant élevées dans les universités contre la décision du gouvernement de forcer le regroupement des neuf partis existants en deux partis, l'un pour les forces musulmanes (United Development Party), l'autre pour les partis nationalistes et chrétiens (Indonesian Democratic Party). Ces deux formations politiques existent toujours aujourd'hui et elles ont constitué l'opposition officielle dans les 32 ans du régime Suharto. Elles n'ont eu en réalité aucune chance d'accéder au pouvoir au cours des six élections qui ont eu lieu pendant cette période. En effet, une particularité du système politique indonésien interdisait aux partis politiques toute forme d'organisation permanente dans les régions rurales, où vivent la majorité des Indonésiens! Cette interdiction reposait sur le concept de la «masse flottante» voulant que la «populace», c'est-à-dire la majorité des habitants du pays, soit autorisée à voter tous les cinq ans, mais qu'elle soit autrement interdite d'activité politique! Le Golkar, qui n'avait pas le statut juridique de parti politique et consistait en un amalgame de divers groupes civils et militaires, échappait à cette règle; en quelques années, il a tissé sur le pays une organisation tentaculaire dont les ramifications s'étendaient jusque dans le moindre village. Il n'a eu ainsi aucune difficulté à obtenir de très solides majorités à chacun de ces six scrutins. Cela lui était d'autant plus facile que les cinq millions de membres de la fonction publique et parapublique, comme nous l'avons noté précédemment, devaient faire allégeance au Golkar et inciter les membres de leur famille à faire de même. Au départ, le Golkar était ainsi assuré d'un bloc d'environ 30 millions de votes!

Cette singularité politique, conjuguée à la corruption de la classe dirigeante et aux méfaits du capitalisme sauvage, eut tôt fait de créer du mécontentement dans le pays. Le 16 janvier 1974, à l'occasion de la visite en Indonésie du premier ministre du Japon, les étudiants de l'Université de l'Indonésie organisent une grande manifestation à laquelle se joignent des milliers d'habitants de Jakarta. L'événement tourne à l'émeute : un centre commercial majeur et de nombreux édifices sont incendiés; au moins huit personnes sont tuées. La répression gouvernementale se met en œuvre : 800 personnes sont arrêtées, dont des leaders étudiants, des professeurs et des journalistes. Le gouvernement ferme six journaux jugés trop critiques; deux d'entre appartiennent au mouvement étudiant. Dans les mois suivants, le régime décrète des mesures radicales pour contrôler les campus universitaires. Ainsi, les étudiants doivent obtenir un permis pour toutes leurs activités et soumettre leurs publications à la censure du ministère de l'Information. De plus, toutes les associations étudiantes doivent s'affilier à un organisme unique sous le contrôle direct du gouvernement.

UNE NOUVELLE FLAMBÉE ÉTUDIANTE

L'agitation étudiante reprend en 1978, cette fois dans la foulée des élections générales. Dans plusieurs des plus grandes villes du pays, des leaders étudiants multiplient les déclarations et les manifestions appelant la fin du régime Suharto. En janvier 1978, le conseil étudiant de l'Institut de technologie de Bandung publie un document intitulé *White Book of the 1978 Students' Struggle*, qui est considéré comme la première critique systématique de l'«Ordre nouveau».

En riposte, le gouvernement adopte une politique de «normalisation de la vie sur les campus universitaires». L'activité politique et la constitution d'associations étudiantes regroupant l'ensemble des étudiants d'un campus sont désormais interdites. Les recteurs des universités sont tenus responsables de l'application de cette politique auprès des autorités militaires et du ministère de l'Éducation et de la Culture. C'est dans les années suivantes que seront mises en force les mesures énumérées au début du texte — présence de mouchards dans les classes, profession de foi au Golkar, etc. Le bâillon tiendra bon pendant une dizaine d'années et les récalcitrants devront opérer dans la clandestinité.

CLASSE MOYENNE ET ÉTUDIANTS : MÊME COMBAT

Dans les années quatre-vingt, l'émergence d'une nouvelle classe moyenne née de la croissance économique s'accompagne d'une augmentation du nombre d'étudiants et de la création de nombreuses universités privées. La réflexion sur la pauvreté, la dépendance, la violence des militaires contre les civils, la théologie de la libération et le marxisme étant interdite dans les universités, étudiants et citoyens se regroupent dans des cercles d'études pour discuter de ces questions. En 1988, trois étudiants de Yogyakarta qui participaient à ce genre d'activité sont traduits en justice pour subversion : ils écopent entre sept et huit ans et demi de prison.

Cet événement donne une nouvelle impulsion au mouvement en faveur de la démocratie. Souvent, les étudiants manifestent de concert avec des organismes non gouvernementaux qui luttent pour les droits des travailleurs et des paysans expulsés de leur terre à la faveur de grands travaux financés par la Banque mondiale. Malgré la violence des interventions policières et l'arrestation de nombreux leaders étudiants, les protestations se multiplient. Il faut dire que le régime sécrète ses contradictions : pour se développer, le capitalisme indonésien requiert l'ouverture des frontières, ce qui favorise la circulation de l'information et des idées, et nourrit au bout du compte la volonté de réforme.

Le pouvoir doit donc jeter du lest. Une loi et un décret adoptés en 1989 et 1990 reconnaissent la liberté académique et l'autonomie scientifique, ce qui desserre l'étau politico-militaire sur les universités. Le régime autorise aussi la création de l'Association indonésienne des intellectuels musulmans, qui jouera un rôle important dans les années suivantes. Un plus grand climat de liberté règne dans les universités, mais le pouvoir souffle alternativement le chaud et le froid sur la volonté de réforme. La répression violente des manifestations ainsi que l'arrestation et la condamnation d'intellectuels et d'universitaires à de sévères peines d'emprisonnement demeurent fréquentes. Quand le régime ne dispose pas d'autre motif, il invoque celui d'insulte au chef de l'État, une infraction évidemment inscrite dans le code criminel! Dans une seule cause, au début des années 90, 14 réformistes inculpés sous ce chef ont été condamnés à la prison pour des périodes variant de 18 mois à 13 ans.

SUHARTO DÉMISSIONNE

Les événements se précipitent. La crise économique déclenchée au milieu de 1997 — en un an, le Produit national brut recule de 15 % et la monnaie nationale se dévalue de 350 % — et la sécheresse attribuée à El Nino plongent des millions d'Indonésiens dans la misère. Même le soutien que les États-Unis, la Banque mondiale et le Fonds monétaire ont accordé à Suharto pendant trois décennies s'effrite.

À compter de janvier 1998, les manifestations sont nombreuses; en mars, elles deviennent quotidiennes. Cette fois, ce ne sont pas que les étudiants des grandes villes qui s'agitent : aucune région de l'Indonésie n'y échappe. Autre phénomène nouveau, les étudiants ont l'appui officiel des professeurs, des doyens, des recteurs, de personnalités proches du pouvoir et, plus important encore, de larges couches de la population.

Une bavure provoque le départ du dictateur : le 12 mai, la police abat quatre étudiants au cours d'une manifestation. Dans le pays, l'indignation est générale et ces étudiants deviennent des héros : des rues et lieux publics portent maintenant leur nom. Les 14 et 15 mai, au moins 1 000 Indonésiens périssent dans des émeutes d'une violence inouïe, principalement à Jakarta. Le pays est au bord de l'éclatement. Une semaine plus tard, le 21 mai, Suharto cède le pouvoir au vice-président J.B. Habibie.

ENTRE LA LIBERTÉ ET L'ANARCHIE

Le résultat le plus positif, le plus spectaculaire et le plus prometteur de la chute de Suharto est probablement le climat de liberté de pensée et de parole qui s'est instauré en quelques mois seulement. Entre autres signes qui ne trompent pas : de nombreux intellectuels ont été libérés de prison, les journaux publient des critiques corrosives du pouvoir et de l'armée, des soldats ont été traduits en justice pour des exactions commises contre la population et plus de 40 partis politiques ont participé aux élections du 7 juin dernier, le premier scrutin libre depuis 1956.

Toutefois, on ne raie pas d'un trait de plume les effets de 30 ans de dictature et d'une crise économique qui a effacé en quelques mois 20 ans de progrès économique. L'affaiblissement du pouvoir central, comme nous l'a rappelé l'actualité de la dernière année, a ranimé les velléités sécessionnistes dans plusieurs régions — en Aceh, en Irian Jaya et, bien sûr, au Timor oriental — ainsi que les vieux démons des rivalités ethniques et religieuses, tout autant que d'anciennes rancunes contre la domination javanaise sur l'archipel. En un an, quelques milliers d'Indonésiens sont morts dans des éruptions de violence et plusieurs dizaines de milliers d'autres ont dû se réfugier ailleurs dans le pays. L'Indonésie demeure une poudrière et c'est particulièrement le cas de l'île surpeuplée de Java, où vivent 120 des 200 millions d'Indonésiens.

Le pays fera-t-il son entrée dans le club des démocraties ou deviendra-t-il la Yougoslavie du Sud-Est asiatique? Tel semble bien être l'enjeu et il ne fait pas de doute que les universités et les universitaires ont à cet égard une responsabilité plus lourde que jamais. Ce sont les Indonésiens eux-mêmes qui le leur ont dit. Dans un sondage publié à la mi-janvier, 53 % des répondants ont dit faire confiance aux étudiants pour assurer la transition vers la démocratie; seulement 24 % estimaient que ce serait l'œuvre des partis politiques.

ANDRÉ LEGAULT
AVOCAT

ALARIE, LEGAULT
BEAUCHEMIN
PAQUIN, JOBIN
& BRISSON
AVOCATS

1259, rue Berri, 10e étage
Montréal, Québec H2L 4C7
Téléphone: (514) 844-6216
Télécopieur: (514) 844-8129

COLLOQUE LIZETTE-GERVAIS

Informer et divertir : même combat?

Pour informer, il faut capter et retenir l'attention de l'auditoire; pour y parvenir, on n'a pas le choix de plaire, d'où l'inévitable « contamination » de l'information par le spectacle.

Telle est l'une des idées dont ont débattu la soixantaine de participant-e-s au colloque Lizette-Gervais, qui s'est tenu en mai dernier à l'Université de Montréal. En quasi totalité, ces participant-e-s étaient des étudiants et des professeurs en communication ainsi que des journalistes. Parmi ces derniers, Marc Laurendeau, Jean Cournoyer, Florian Sauvageau, Jean-Claude Leclerc et Kathleen Lévesque, pour en nommer quelques-uns.

Les commentaires critiques n'ont pas manqué. Ceux, par exemple de M. Jean Cournoyer, animateur vedette à CKAC, qui admet volontiers faire du spectacle et n'avoir pas le choix d'agir ainsi au nom de l'impératif absolu de la radio privée : la cote d'écoute. Auditeur et lecteur assidu de Radio Canada et du journal *Le Devoir*, dont il vante les mérites, M. Cournoyer considère que le 4e pouvoir dans le secteur privé s'est érodé ces dix dernières années au fil du désinvestissement draconien dans les salles de nouvelles. Faute de temps, faute de moyens, l'information est invérifiable et, plus important encore, le plaisir de travailler a disparu.

Sur le même thème, M. Marc Laurendeau rappelle que le 4e pouvoir a pour fonction de mesurer l'efficacité des trois autres pouvoirs — le législatif, l'exécutif et le judiciaire, un rôle qu'il joue parfois avec grande efficacité comme ce fut le cas pendant le scandale du Watergate, mais dont l'intensité varie selon les époques. En Occident, la tendance serait à l'amenuisement de ce rôle critique, principalement en raison de la prédominance du pouvoir économique, une prédominance telle qu'elle déstabilise les trois autres pouvoirs. "L'État s'efface devant le dieu du marché", affirme M. Laurendeau, et cela a aussi été le cas de la presse qui, tout au long des années 80, n'a eu aucun discours critique sur les préceptes du néolibéralisme.

La sociologue Louise Vandelac observe pour sa part que la société du spectacle dans laquelle nous vivons, la diversification des médias ainsi que la mondialisation et la prévalence de la pensée unique conditionnent l'industrie de l'information ainsi que la conception que l'on se fait du public. La tyrannie de la cote d'écoute, la prépondérance de la séduction, l'instantanéité de l'Information et une conception "sportive" de l'information qui monte en épingle les oppositions constituent autant de caractéristiques des médias contemporains. Mme Vandelac considère par ailleurs que le pouvoir exécutif, les organismes mondiaux et les entreprises multinationales ont grignoté l'influence du pouvoir législatif, et elle s'inquiète du fait que plus de 60 % des documents aux États-Unis sont considérés comme secrets. Tous ces phénomènes ont pour conséquence une absence de vision à long terme des enjeux de civilisation. Mme Vandelac donne l'exemple des développements spectaculaires dans le domaine de la génétique qui nous entraînent dans une nouvelle ère de l'histoire humaine, car le matériau biologique est maintenant traité comme une force productive, une marchandise, et la frontière traditionnelle entre l'humain, l'animal et le végétal est pour ainsi dire abolie.

Alors, informer et divertir, même combat? Dans sa conférence d'ouverture, M. Florian Sauvageau avait donné le ton en affirmant que les journalistes contemporains, coincés entre le devoir d'informer et la nécessité de plaire, sont condamnés à être des funambules en équilibre précaire. Le phénomène n'est toutefois pas totalement nouveau, selon le professeur, pour qui "l'histoire bégaie". Il en veut pour preuve le tollé provoqué en 1890 par un journal qui avait pris coutume de publier dans chaque numéro des faits divers, des nouvelles sportives et même des illustrations à la une, toutes pratiques de mauvais goût selon les usages journalistiques du XIXe siècle! Cela dit, M. Sauvageau n'est pas au nombre des pessimistes et, à ceux qui désespèrent des médias, il rappelle ce mot de Philippe Sollers : "Le procès des médias émane de ceux qui regrettent de ne pas en être les maîtres."

LES PRIX LIZETTE-GERVAIS

Comme chaque année, le colloque s'est terminé par la remise des prix Lizette-Gervais aux finissant-e-s en communication ou en journalisme qui ont réalisé les meilleurs reportages dans les catégories radio et télévision. Fanny Thomas, de l'UQAM, a mérité la palme dans la catégorie radio. En plus d'une bourse de 1 500 $, elle effectuera un stage rémunéré à la première chaîne de Radio Canada. Une mention spéciale a aussi été décernée à Catherine Bureau, également de l'UQAM. Toujours de la même université, c'est Marc Sauvageau qui a reçu le prix dans la catégorie télévision. Lui aussi a reçu 1 500 $ et son stage rémunéré s'effectuera au réseau de télévision TVA.

«Jamais je n'ai regretté mon choix d'entreprendre des études à la Faculté de l'éducation permanente...»

NDLR. : La promotion 1998 de la Faculté de l'éducation permanente comptait 560 bacheliers et bachelières. Environ la moitié d'entre eux, entourés de leurs parents et amis, ont participé en mai dernier à la Collation des grades, une soirée émouvante et tout à fait réussie, comme c'est le cas depuis plusieurs années. Nous reproduisons ci-dessous l'allocution qu'a prononcée à cette occasion M^me^ Dominique Bélanger au nom de ses condisciples.

Dominique Bélanger

C'est avec une immense fierté et beaucoup d'émotion que je représente mes consœurs et confrères bacheliers pour cette collation des grades.

Cette soirée représente le couronnement de 8, 10 et parfois même 12 ans d'efforts. Je vous regarde tous ici ce soir et savez-vous à quoi je pense? Je pense à ces années de sacrifices à essayer, tant bien que mal, de concilier travail, famille, étude, engagement social et vie personnelle. Je pense aux loisirs se résumant souvent en longues soirées de travaux, de lectures ou d'étude. Je me rappelle ces sandwichs de distributrice grignotés à la hâte cinq minutes avant le début des cours. Je songe à toutes les fois où nos cerveaux engourdis de fatigue réclamaient un café pour pouvoir continuer à écouter. Je me souviens de ces interminables travaux d'équipe à négocier, pousser ou tirer pour en voir la fin. Je pense aussi à l'imprimante en panne, au local glacial l'hiver, surchauffé l'été, à la cafétéria et à la bibliothèque fermées, à l'argent investi en frais de cours, livres, gardiennage, repas et stationnement.

Je me remémore aussi mon fils d'un an qui me réclame en pleurant pendant, qu'enfermée au sous-sol, je termine un travail de 50 pages; et je revis toute la culpabilité et la peine ressenties de ne pouvoir lui consacrer ce temps. Je me revois peiner sur un examen, enceinte de 7 mois, 30 degrés de fièvre avec une infection qui me bouche complètement l'œil droit. Et je me dis que ces anecdotes, additionnées à celles que vous avez vécues tout au long de votre formation, représentent des milliers et des milliers de tranches de vie formées de renoncement et d'épuisement, mais aussi de dépassement de soi et de réussite.

Jamais je n'ai regretté mon choix d'entreprendre des études universitaires à la Faculté de l'éducation permanente et le temps que j'ai dû y consacrer. Chaque soir ou fin de semaine de cours — c'est donc dire plus de 400 fois —, c'est avec hâte que je me suis présentée à la FEP. J'y ai rencontré des étudiants intelligents et stimulants, des professeurs qui m'ont marqué tant sur le plan professionnel que personnel. J'y ai trouvé une formation en lien direct avec ma vie professionnelle, des horaires adaptés à mes besoins et une pédagogie respectueuse des adultes. J'ai reçu support, encouragement et écoute de la part des chargés de cours et des responsables de programme.

La Faculté de l'éducation permanente permet aux adultes, en particulier aux femmes, l'accessibilité aux études universitaires. Par la qualité et la diversité des certificats créés et ajustés en fonction des réalités actuelles du marché du travail, elle est sans contredit, quoi qu'en pense le gouvernement, la voie idéale pour tout adulte désirant se réorienter ou se perfectionner tout en ne tirant pas un trait sur sa vie professionnelle.

Je ne saurais non plus passer sous silence le travail remarquable de l'Association des étudiants et étudiantes de la Faculté qui, sans relâche, défend les intérêts des étudiants adultes et fait la promotion de l'éducation permanente. J'ai côtoyé de près les personnes qui y œuvrent et je sais à quel point ils s'investissent à la tâche. Bon nombre d'acquis conservés et bon nombre de gains obtenus leur sont dus.

Le soir de mon dernier cours, en mai 1998, c'est avec nostalgie, les larmes aux yeux, que j'ai quitté la classe, la tête pleine des expériences que j'ai vécues dans cette faculté. J'espère de tout cœur un jour y revenir pour entreprendre un certificat de deuxième cycle.

S'il ne me restait qu'un autre souhait à formuler, c'est que, dans un avenir rapproché, les étudiants ayant terminé trois certificats dans un même domaine de compétence puissent bénéficier d'un baccalauréat avec appellation. Ce serait enfin reconnaître la qualité de la formation reçue et la valeur réelle de l'éducation des adultes.

En terminant, je tiens à dire, au nom de tous les bacheliers ici réunis, un immense merci aux professeurs, au personnel de la faculté, à tous les intervenants de l'AGEEFEP ainsi qu'aux familles, parents et amis qui, tout au long de nos études, nous ont encouragés et soutenus.

Félicitations à tous qui, au prix d'années d'effort et de persévérance, avez obtenu ce grade tant mérité. Votre fierté est plus que légitime. Merci.

NÉGOCIEZ VOTRE PLAN DE COURS!

Pour éviter les malentendus, négociez votre plan de cours au début de chaque trimestre. Le plan de cours, c'est une sorte de contrat que concluent les étudiant-e-s et le chargé-e de cours.

Un plan de cours adéquat comporte quatre clauses principales :

Entente intervenue entre les étudiant-e-s et le chargé-e de cours.

1) LES OBJECTIFS DU COURS :

Nous avons pris connaissance des objectifs généraux et particuliers de ce cours, nous savons comment ce cours s'insère dans le programme d'étude et de quelle façon nous pourrons utiliser les connaissances acquises.

2) LA DESCRIPTION DU CONTENU :

Après discussion, nous avons constaté que le contenu prévu est fidèle aux objectifs, qu'il est suffisamment précis et structuré et assez large pour englober les principaux problèmes inhérents au champ d'étude. Enfin, il est convenablement réparti sur le trimestre.

3) L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE :

Après discussion, nous avons convenu des moyens d'enseignement qui seront mis en œuvre: laboratoires, discussions, travaux en équipe, cours magistraux, exercices individuels. De plus, les sources documentaires nécessaires sont clairement indiquées.

4) L'ÉVALUATION :

Nous avons convenu que l'évaluation portera sur: des travaux, des exposés en classe, des examens périodiques, la participation aux cours. Nous avons convenu des critères de l'évaluation et sommes confiants qu'ils permettront de mesurer si nous avons atteint les objectifs du cours. Enfin, nous avons précisé les dates d'examens et de remise des travaux.

Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal

ageefep

une alliée fidèle

NÉGOCIER SON PLAN DE COURS, C'EST PRENDRE EN MAIN SA FORMATION !

LES ÉTUDES UNIVERSITAIRES : un investissement RENTABLE

D'un strict point de vue économique, investir dans des études de baccalauréat constitue une opération rentable à la fois pour la personne et pour l'État. Dans une étude réalisée en 1998, intitulée *The Returns to Education in Canada*, M. François Vaillancourt, de l'Université de Montréal, a en effet établi à 16 % après impôts le rendement réel qu'obtient un bachelier sur l'investissement dans ses études. L'État aussi y trouve son compte : l'investissement qu'il consacre aux universités lui procurerait un rendement de 10,5 % et cela, sans compter l'argent qu'il épargne avec les diplômés universitaires, qui chôment moins et consomment moins de services de santé. Entre autres arguments, le recteur de l'Université de Montréal., M. Robert Lacroix, a fait valoir ces chiffres dans une allocution qu'il a prononcée en mai dernier devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Le titre de la conférence — *La nécessaire transformation de l'université* — illustre l'angle que M. Lacroix a choisi pour sa présentation : plutôt que d'insister sur le problème réel mais déjà connu du sous-financement des universités, il a parlé des réformes qui devront être mises en œuvre pour "organiser les universités comme des institutions et les gérer comme des organisations". M. Lacroix a ainsi évoqué tour à tour le remodelage des procédés de transmission des connaissances pour accroître la capacité d'adaptation des diplômés au monde moderne, une réforme des études doctorales comportant notamment une plus étroite concertation interuniversitaire et la consolidation du partenariat universités-État-entreprises dans le respect des particularités de chacun. Le recteur de l'U. de M. ne pouvait tout de même éviter totalement la question du financement. Un chiffre parle beaucoup : il y a six ans, l'U. de M., en incluant ses deux écoles affiliées, bénéficiait d'un financement comparable à l'Université de Toronto; pour soutenir la comparaison aujourd'hui, elle devrait disposer de 128 millions de plus!

DES DÉTAILS ÉLOQUENTS

C'est parfois dans des détails qu'on peut distinguer des styles de gestion. Ainsi, pour son allocution devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, dont il vient d'être question, le recteur de l'U. de M., M. Robert Lacroix, était accompagné de plusieurs membres de la communauté universitaire. Parmi eux, on comptait le doyen de la Faculté de l'éducation permanente, M. Robert Leroux, et le président de l'AGEEFEP, M. Robert Martin. *Cité éducative* n'a pas souvenance que l'Association ait reçu, dans le passé, semblable invitation de la direction de l'Université. Comme quoi les temps changent parfois pour le mieux.

Les universités EXCLUES de la Politique de la formation continue?

Le ministère de l'Éducation poursuivra cet automne le processus de consultation devant mener à l'adoption d'une politique gouvernementale de la formation continue. Depuis environ deux ans, l'AGEEFEP a été étroitement associée à cette démarche en déposant un mémoire puis en répondant à des questions de précision au cours d'audiences publiques tenues en avril dernier. La future politique de la formation continue aura probablement pour priorités l'alphabétisation et l'acquisition d'une formation de base, mais certains points sont également susceptibles de toucher les étudiant-e-s adultes de l'université. Ainsi en est-il de l'amélioration des services d'accueil et d'encadrement, de la reconnaissance des acquis scolaires et expérientiels ainsi que de l'admissibilité des étudiant-e-s à temps partiel au régime de l'aide financière aux étudiants. Une question fondamentale demeure toutefois pendante : les universités seront-elles incluses dans cette politique? Ce n'est pas sûr, comme l'a laissé entendre le président des audiences publiques, M. Paul Inchauspé, qui a fait état de l'opposition des universités à leur inclusion dans la politique. L'AGEEFEP considère qu'il s'agirait là d'une anomalie, car la politique de la formation continue touchera tous les ordres d'enseignement, les organismes communautaires et le monde du travail, autant dire l'ensemble de la société. Exclure les universités équivaudrait à donner un signal ambigu, à consolider en quelque sorte une idée — certains diront un préjugé — fort répandue voulant que les établissements universitaires vivent dans une tour d'ivoire.

Moins d'étudiant-e-s à temps partiel

Selon un récent rapport de l'Association des universités et collèges du Canada, de 316 000 qu'il était en 1992, le nombre d'étudiant-e-s à temps partiel dans les universités du Canada a chuté à 246 000 en 1998, soit 204 000 au premier cycle et 42 000 aux cycles supérieurs. Il faut remonter à l'année 1980 pour constater un aussi faible nombre d'étudiant-e-s à temps partiel. La stagnation de la population des jeunes et celle du revenu familial, la tendance à accorder une aide financière sous forme de prêts plutôt que de bourses, la hausse des droits de scolarité ainsi que l'envoi de messages contradictoires quant à la capacité du marché du travail de faire de la place aux nouveaux diplômé-e-s de l'université sont au nombre des causes invoquées pour expliquer la phénomène. Le document rappelle aussi que, en moyenne, le financement gouvernemental des universités s'élevait à moins de 7 000 $ par étudiant en 1998

comparativement à 11 500 $ 20 ans plus tôt. La décroissance du financement a été particulièrement marquée au Québec et en Ontario.

«PROFESSEURE»? NON!

Dans un numéro estival du journal *Forum*, les membres du Comité Femmes du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal (SGPUM) ont fait part de leur étonnement et de leur déception devant le refus d'une assemblée exceptionnelle tenue en avril dernier de modifier le nom du syndicat afin d'y ajouter le mot "professeure". Comme cela était prévisible, les opposants à cette mesure — des femmes étaient du nombre — ont invoqué l'allongement indu du nom du syndicat, la lourdeur d'une dénomination porteuse des deux genres et les prescriptions de l'Académie française en la matière. Les huit signataires de la lettre, elles, ont une tout autre interprétation : «Ce que nous retenons de cet événement n'est pas tant le fait de savoir que, pour l'instant, le terme «professeure» n'est pas adjoint au nom de notre syndicat, mais bien la triste constatation que des raisons sans doute plus profondes que les arguments invoqués en assemblée ont conduit à éluder cette question.» Ailleurs dans le réseau universitaire, le mot «professeure» a droit de cité dans la dénomination du syndicat.

Bourses de La Sécurité

Un oubli a fait en sorte que le numéro de *Cité éducative* de janvier dernier n'a pas mentionné les noms des gagnants des deux bourses de 200 $ que la compagnie générale d'assurances La Sécurité a offertes par tirage au sort à deux étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente. Les gagnants ont été Denise Duhamel de Lachenaie et Denis Boyer de Montréal. Restrictions budgétaires obligent, le tirage revient cette année, mais avec une seule bourse plutôt que deux. Les étudiant-e-s de la FEP peuvent participer au tirage en remplissant le coupon qui accompagne la page publicitaire de La Sécurité insérée dans le présent numéro. Ces coupons seront également disponibles dans les stands d'accueil que l'Association tiendra, à la rentrée, dans les principaux pavillons de l'Université. Rappelons que, depuis quelques années, l'AGEEFEP est partenaire de La Sécurité dans un programme d'assurances automobile et habitation très avantageux.

LE PETIT *reporter*

Des étudiantes et étudiants du Certificat en journalisme de la FEP planchaient au cours de l'été sur le projet de lancer *Le petit reporter*, un mensuel d'information dans lequel ils publieront les textes qu'ils produisent dans le cadre de leurs cours et ateliers de presse écrite. Le journal diffusera également de l'information sur la profession ainsi que sur les activités journalistiques à Montréal et ailleurs au Québec. Tiré à quelques centaines d'exemplaires, *Le petit reporter* sera une publication modeste, réalisée en photocopie (feuille de 11 pouces par 17, pliée) par une équipe de bénévoles. L'AGEEFEP fournira le soutien technique, soit un lieu de rencontre, un ordinateur, le papier et la photocopie. Les dépenses liées au projet seront puisées dans le budget du programme des Initiatives étudiantes, que l'Association gère en vertu d'une entente avec les Services aux étudiants.

L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ de plus en plus POPULAIRE

L'Université de Montréal est de moins en moins en vacances au cours de la période estivale. À preuve, plusieurs milliers d'étudiant e-s, soit 5 % de plus que l'année précédente, se sont inscrits cet été à plus de 350 cours qui étaient offerts dans le cadre de l'université d'été. Bien sûr, la Faculté de l'éducation permanente et d'autres facultés donnaient un certain nombre de cours en été depuis de nombreuses années, mais c'est seulement depuis l'an dernier que les activités estivales ont pris plus d'ampleur et qu'elles ont été regroupées dans le concept d'université d'été. Les avantages de cette formule sont évidents : elle permet aux étudiant-e-s de progresser plus rapidement dans leurs études et à l'Université d'accroître ses revenus. Pour les nombreux étudiant-e-s étrangers qui s'y inscrivent, c'est aussi un premier contact avec l'U. de M., qui sera éventuellement suivi de l'inscription dans un programme régulier. Notons que c'est la FEP qui coordonne l'ensemble des activités.

Des étudiants DÉMUNIS

Des étudiant-e-s démunis, il y en a bon nombre à l'Université de Montréal. La preuve en est la campagne des paniers de Noël que tient depuis trois ans le Service d'action humanitaire et communautaire. Selon les statistiques compilées par la directeur du service, M. Jean Porret, une somme en argent de 7 300 $ ainsi que des dons en nourriture de 9 000 $ recueillis dans la communauté ont été distribués à quelque 115 personnes et familles dans le besoin au cours de la campagne 1998. Est-il besoin de préciser qu'on fera à nouveau appel à la générosité des membres de la communauté universitaire dans le cadre de la campagne 1999.

FEP

la Faculté de l'éducation permanente

Université de Montréal

CERTIFICAT

NOUVEAU PROGRAMME

Petite enfance et famille : intervention précoce

Pour mieux réussir vos actions auprès des jeunes dès la petite enfance !

Ce certificat, unique au Québec par son approche actuelle de la petite enfance et de la famille, vous fournit de nouveaux outils de prévention et d'intervention pour une meilleure compréhension des enjeux socio-économiques, culturels, pluriethniques et psychosociaux liés au développement des jeunes enfants et des familles. Ce programme est l'occasion d'une réflexion de la découverte de nouvelles pistes d'action.

Conseils en formation
(sur rendez-vous, sans frais)

Date limite d'admission : le 1er novembre 1999
Renseignements

1 800 363-8876
(514) 343-7492
http://www.fep.umontreal.ca
info@fep.umontreal.ca

la faculté d'évoluer !